

en Grande-Bretagne depuis le mois d'août 1945. (*Exclamations*) Je prie ceux qui lancent des exclamations de consulter la *Gazette du Travail* et les autres documents publiés par le ministère canadien du Travail; ils constateront alors que mes avancés sont bien fondés. Les discours vides de renseignements, que prononcent mes honorables amis, s'expliquent sans doute par le fait qu'ils ne lisent pas suffisamment.

A mon avis, il importe de maintenir en vigueur la loi des pouvoirs transitoires et la loi des produits agricoles. En ce qui concerne le reste des travaux de la Chambre, je signale immédiatement que nous consentons volontiers à siéger le mercredi soir. Etant donné que certains honorables députés habitent loin d'Ottawa, je propose, si nous constatons que nous progressons trop lentement, que nous songions à siéger également le matin, dans la dernière semaine de cette courte session d'une quinzaine, vu que les comités ne se réuniront pas.

Abordons les travaux de la Chambre et l'étude de ces questions des prix et de la cherté écrasante de la vie qui influent sur les conditions d'existence de notre population. Tel devrait être le principal objet de cette courte session et nous devrions nous mettre à l'œuvre sans retard.

M. SOLON E. LOW (Peace-River): Lorsque le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. St-Laurent) m'a approché au sujet de la question dont la Chambre est actuellement saisie, j'ai proposé que l'on consacre plus d'une journée à la discussion du discours du trône, et ce pour plusieurs des raisons exposées par le chef de l'opposition (M. Bracken) il y a quelque instants. Je conviens qu'en ce moment les questions les plus importantes et les plus urgentes pour le peuple canadien ne sont certainement pas celles sur lesquelles portent les mesures qu'a mentionnées le premier ministre (M. Mackenzie King), lorsqu'il a soumis son projet de résolution.

Je dois aussi signaler, monsieur l'Orateur, que l'utilité traditionnelle du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, permettant aux députés de présenter à la Chambre leurs plaintes au sujet des erreurs du Gouvernement depuis la dernière session, sera perdue si l'on ne fournit pas le plus tôt possible aux députés l'occasion de débattre pleinement les propositions que renferme le discours du trône ou les questions qui devraient s'y trouver mais qui en sont absentes. Je me rends compte, cependant, d'une foule de difficultés d'ordre pratique qui pourraient surgir si nous allions fixer un temps précis.

Ainsi, si nous y consacrons trois ou quatre jours, la question se poserait naturellement de savoir combien de députés doivent prendre la parole, quels seraient ces députés, et ainsi de suite. Je me rends compte que ce serait là un problème difficile. Pour cette raison je suis enclin à embrasser la proposition du chef de l'opposition voulant que les chefs de parti pourraient peut-être aplanir ces difficultés en se réunissant d'ici lundi.

Quoi qu'il en soit, monsieur l'Orateur, je donne au premier ministre et à la Chambre l'assurance du vif désir qu'ont les députés de mon groupe d'aborder sans délai les questions d'urgence qui intéressent le pays et de passer à ce qui presse vraiment. Je prie donc le premier ministre et ses collègues d'étudier dès à présent l'opportunité de tenir les séances de deux heures à cinq heures l'après-midi et de sept heures à dix heures le soir. Pendant les trois dernières sessions, j'ai éprouvé la fatigue qu'il y a à prendre son siège à trois heures de l'après-midi, le garder jusqu'à six heures pour y revenir à huit heures le soir et y rester jusqu'à onze heures. La plupart des honorables députés ont vraiment à cœur de régler les problèmes du pays. Ils restent à leur siège. Je sais combien sont épuisantes des sessions comme celle du printemps 1947. Il y a de quoi ruiner la santé de nombre de députés. Nous ne pourrions jamais conserver l'énergie qu'il faut pour aborder, maîtriser les questions à l'étude et aviser aux moyens de les résoudre, si nous continuons de discuter jusqu'à onze heures chaque soir, pour nous traîner au lit vers une heure du matin. On devient aussi tendu qu'un ressort, et le repos est impossible.

Je fais cette proposition dans l'espoir qu'on l'accueillera probablement dès le début de la session. En outre, pour ce qui est des débats importants qui se dérouleront à la Chambre, je propose que les chefs des divers groupes se réunissent afin d'en fixer la durée puis, un ou deux jours avant la date-limite, qu'ils se rencontrent de nouveau. Pour clore le débat dans le délai prévu, il faudrait, au besoin songer à siéger trois fois par jour, y compris le matin, ce qui permettrait d'achever la discussion et de passer à d'autres travaux. Nous sommes disposés à prendre tous les moyens susceptibles d'aider la Chambre à se mettre à l'œuvre et à hâter ses travaux.

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata): Monsieur l'Orateur, en ma qualité de membre le plus ancien siégeant de ce côté-ci de la Chambre aujourd'hui, je désire souhaiter la bienvenue au premier ministre (M. Mackenzie King) qui semble frais et gaillard après son voyage outre-mer. Tout le monde